

Les « CAC » règlent leurs comptes dans la rue

De mémoire de commissaire aux comptes (CAC), c'est bien la première fois que la profession descend dans la rue. Hier, ils étaient deux cents à manifester à Toulouse vêtus de tee-shirts noirs et blancs. Dans le collimateur de ces experts comptables chargés de certifier les comptes des entreprises, un article de la loi de modernisation de l'économie (LME), qui sera soumis le 27 mai aux députés. Il prévoit d'exonérer une partie des SAS (sociétés par actions simplifiées) de certification des comptes.

« A l'heure où les Français réclament plus de transparence financière, un pan entier de l'économie risque de ne plus être sécurisé. C'est irresponsable », estime Denis Lesprit, le président de la Compagnie régionale des CAC. « Le contrôle n'est pas un frein à la croissance des entreprises, c'est un facteur de développement qui



Mobilisation des commissaires des comptes, hier.

rassure les partenaires, ajoute Alain Givanovitch, le président régional de l'ordre des experts-comptables. Nous ne participerons pas à la dérive maffieuse de l'économie française. » Si l'article passe, les 450 cabinets de la région perdraient environ 35 % de leur activité. Et une soixantaine d'emplois seraient menacés. **Hélène Ménéal**